

## Master 2

### Affaires publiques Administration du politique Formation continue



«

*Ouvert au début des années 2000 à la formation continue, le master Administration du politique a diplômé depuis plus de 150 étudiants-stagiaires. Il s'adosse à une équipe de spécialistes universitaires et professionnels de premier plan, soucieux de mettre leurs savoirs au service d'une formation de haut niveau destinée aux collaborateurs d'élus nationaux et locaux désirant perfectionner leurs connaissances et évoluer dans leur carrière, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui souhaitent se reconvertir vers les métiers de l'action politique. L'expérience accumulée au cours de ces années a permis de perfectionner le contenu et la pédagogie d'un diplôme qui demeure sans équivalent dans l'Université française.*

»

*Frédéric SAWICKI*

*Professeur en Science politique à l'Université Paris 1  
Directeur pédagogique*

#### ► OBJECTIFS

Aider les collaborateurs d'élus :

- **en leur fournissant** les outils théoriques et les savoirs pratiques indispensables au bon accomplissement de leurs missions ;
- **en leur procurant** des outils pour réussir, le cas échéant, une reconversion professionnelle.

#### ► COMPETENCES ACQUISES

A l'issue de la formation, les stagiaires acquièrent :

- un bagage de connaissances fondamentales relevant du droit public et de la science politique dans les champs d'action des collaborateurs d'élus : institutions européennes, institutions nationales et locales, finances publiques, politiques publiques, action collective, communication ;

- une capacité à mettre en œuvre les connaissances acquises pour trouver des solutions opérationnelles à des questions pratiques ;
- une capacité rédactionnelle et une capacité à s'exprimer oralement, grâce aux multiples exercices proposés pendant l'année ;
- une capacité à travailler en équipe ;
- une meilleure réactivité, grâce à un mémoire de recherche en lien direct avec la pratique professionnelle du candidat.

#### ► PUBLIC

Collaborateurs d'élus (assistants parlementaires, membres des cabinets des exécutifs locaux, collaborateurs des groupes politiques); fonctionnaires et salariés en instance de réorientation professionnelle.

#### ► CONDITIONS D'ADMISSION

Ce cycle s'adresse aux salariés ayant :

- un bac+4 (2<sup>ème</sup> cycle universitaire/diplôme d'un IEP) ou bac+2 et validation des acquis professionnels ;
- au moins 1 ou 2 ans d'expérience professionnelle.

Une première sélection a lieu sur dossier. Les candidats sont ensuite convoqués au mois de juin pour un entretien devant la commission pédagogique d'admission.

Le dossier de candidature comportera notamment :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé apportant des précisions sur la formation aux spécificités de l'administration du politique (formation initiale et continue, participation à des sessions de formation) ainsi que le parcours professionnel (nature des fonctions occupées).

Des comptes-rendus d'études, des mémoires, des rapports et travaux divers peuvent également accompagner le dossier.

L'entretien avec le jury portera sur l'expérience et le projet professionnel du candidat.

## TARIFS 2019-2020

6 000 € (prise en charge professionnelle ou OPCA)  
5 000 € (financement personnel, demandeur d'emploi)

Frais supplémentaires de procédure de VAP pour tous les candidats ne pouvant justifier d'un bac+4 : 200 €

## FINANCEMENT

La prise en charge peut se faire dans le cadre du plan de formation, de la période de professionnalisation, ou de la formation hors temps du travail.

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez envisager de suivre une formation. Votre conseiller Pôle emploi doit être consulté pour vous aider dans vos démarches et pour valider votre dossier de formation. Il pourra aussi voir avec vous les possibilités de prise en charge ainsi que les conditions administratives liées à la formation.

## ► ORGANISATION DE LA FORMATION

RENTRÉE  
Septembre

RYTHME  
Semestre 1 - septembre  
3j/semaine (lundi, mardi, mercredi 9h30-17h15) : 75 heures de cours théoriques

Semestre I et II - d'octobre à septembre  
1j/semaine (lundi 9h30-18h15) : 152 heures de séminaires, 48 heures de séminaire méthodologique et tutorat des mémoires, 25 heures d'exams et soutenance de mémoire.

Les cours sont assurés par des professeurs, des maîtres de conférences de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des professionnels du secteur privé et public.

Télécharger le programme sur le lien :  
<http://www.univ-paris1.fr/fcps/formation/science-po/master-2-affaires-publiques-administration-du-politique/>

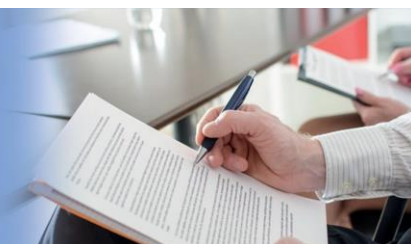


## RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

21, rue Broca 75005 Paris – Bureau A 409  
master2AFFAIRESPUBLICQUES@univ-paris1.fr  
Tél. 01 53 55 27 68

## PROGRAMME /HEURES

<b>UE n° 1 : Compétences et fonctionnement des institutions nationales, locales et européennes</b> .....	75
Fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels .....	25
Compétences et fonctionnement des collectivités territoriales .....	25
Institutions européennes .....	25
<b>UE n° 2 : Droit et sociologie de l'action publique (I)</b> .....	76
Finances publiques .....	20
Opinion et élections .....	12
Nouvelles formes d'action collective .....	20
Décision publique .....	12
Droit électoral .....	12
<b>UE n° 3 : Droit et sociologie de l'action publique (II)</b> .....	76
Financement européen de projets .....	20
Politiques publiques territoriales .....	20
Techniques de communication .....	12
Lobbying .....	12
Actualité du droit constitutionnel .....	12
<b>UE n° 4 : Mémoire de recherche action</b> .....	48
Séminaire méthodologique et tutorat des mémoires .....	48



[www.fcparis1.fr](http://www.fcparis1.fr)

Formation Continue Panthéon Sorbonne est un service commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.